



# L'échange conscient

Ce document vise à présenter le modèle de l'échange conscient proposé par collectiv-a pour valoriser financièrement nos services rendus à votre organisation.

## *QU'EST-CE QUE C'EST?*

L'échange conscient est une méthode alternative de rémunération que nous vous proposons. C'est un mode d'échange où prime la volonté de coopérer afin de trouver un prix juste pour toutes les parties prenantes.

## *POURQUOI AVONS-NOUS CHOISI CE MODÈLE?*

Depuis la création de collectiv-a, nous voulons intégrer la question financière au cœur de nos réflexions sur l'intelligence collective, la coopération et l'autogestion. Nous cherchons à créer un modèle économique qui soit cohérent avec notre vision et notre volonté de contribuer à une transformation sociétale à travers notre travail.

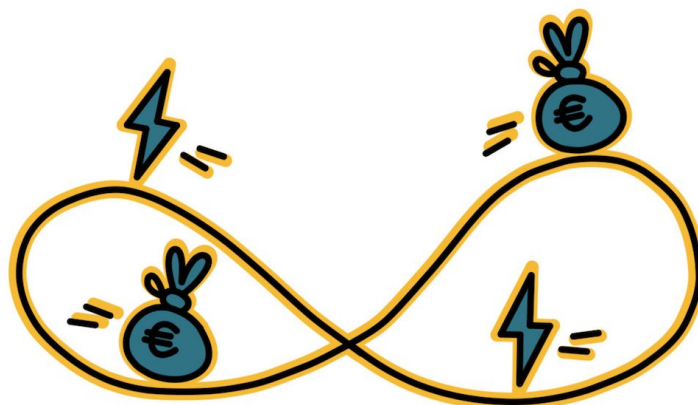
En vous proposant l'échange conscient, notre intention est triple :

- Délivrer nos services à une grande diversité d'acteurs en invitant chacun à contribuer à hauteur de ses moyens. Par là, nous invitons nos clients à s'inscrire solidairement dans un écosystème d'acteurs qui, s'ils s'inscrivent dans une même volonté de développer des pratiques participatives qui font sens, n'ont pour autant pas les mêmes moyens financiers et accès aux ressources.
- Contribuer à faire émerger de nouveaux modèles économiques dans la société, basés sur plus de coopération, en lien avec la raison d'être de collectiv-a. Au service de cet objectif, l'échange conscient sert à questionner et nous questionner sur la valeur donnée au travail et aux richesses que nous nous échangeons.
- Faire vivre à travers l'échange conscient des valeurs et postures fondamentales de notre vision de la gouvernance partagée, telles que la co-responsabilité, la transparence, la souveraineté, la confiance.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

L'échange conscient se déroule selon un processus en quatre étapes :

1. Avant la prestation d'un contrat, l'échange conscient vous est présenté et, si vous l'acceptez, les deux parties s'engagent à suivre ce processus.
2. Dans les 15 jours (par défaut) qui suivent la prestation du contrat, vous nous communiquez une proposition de montant en euros HTVA<sup>1</sup>. Il est important que les personnes qui auront principalement vécu l'intervention aient une voix prioritaire sur la décision du montant de notre rémunération.
3. Nous pouvons accepter cette proposition ou, si nous avons une question, une remarque ou une objection, entamer une discussion visant à trouver un accord sur base de cette proposition.
4. Une fois un accord trouvé, nous vous faisons parvenir une facture dans les formes requises.



## CONSCIENT OUI, MAIS DE QUOI ?

Afin de vous permettre de définir un montant en conscience de votre réalité et de la nôtre, voici quelques informations à notre propos. Ces informations ont pour but de nourrir votre réflexion interne quant à une proposition financière et d'ouvrir de nouveaux questionnements.

- Collectiv-a est une ASBL soumise à la TVA et qui fonctionne entièrement sur base des contributions financières de ses clients, sans subsides.

---

<sup>1</sup> Nous sommes aussi ouvert.e.s à des formes d'échange conscient en service ou en monnaie alternative, n'hésitez pas à nous en parler pour connaître les besoins que vous pourriez nous aider à remplir.

- Notre travail comprend une partie visible ainsi qu'une partie invisible comprenant notamment la préparation de nos interventions, des moments d'intervision, de supervision, de formation et de coordination interne. Cette pratique interne du travail collectif influence directement la qualité et la pertinence de notre travail car ce que nous transmettons est issu de notre propre expérience.
- Nous intervenons aussi régulièrement de manière bénévole dans des collectifs ou projets sans financement mais qu'il nous semble important de soutenir.
- Nous travaillons avec le secteur associatif et non marchand, avec des acteurs publics ou de l'éducation, avec des collectifs citoyens, des coopératives ou des structures de l'économie sociale, avec des maisons médicales et des structures du travail social, avec des acteurs politiques. L'ensemble de ces acteurs constitue l'écosystème de nos clients reliés par le système solidaire de l'échange conscient.
- Une évaluation de nos besoins financiers nous a permis de constater que nos interventions devraient être facturées en moyenne 85€ HTVA par heure de facilitation et par facilitateur.trice pour que nous puissions être financièrement viables. Ce montant représente bien nos besoins moyens et pas LE prix demandé. Cela fait intégralement partie du système de l'échange conscient que nos interventions soient valorisées par des montants plus faibles ou plus élevés que ce montant.